

Colloque Mardi 3 et mercredi 4 avril 2012 à l'UNESCO, Paris 7° (125 avenue de Suffren - salle IV)



Le patrimoine oui, mais quel patrimoine ?

organisé par la Commission nationale française pour l'UNESCO avec la collaboration du Centre français du patrimoine culturel immatériel – Maison des Cultures du Monde

Entrée libre

L'adoption par l'UNESCO, en 2003, d'une Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a eu, en France, une conséquence quasi immédiate, celle d'un élargissement considérable de la notion de patrimoine. Jusqu'alors le patrimoine s'entendait surtout comme celui que recouvrait la Convention de 1972 dite du patrimoine mondial : les monuments, les sites préhistoriques et naturels, les espaces urbains, auxquels s'ajoutèrent le patrimoine documentaire en 1996 et le patrimoine subaquatique en 2001. La définition extrêmement large et généreuse du patrimoine immatériel ouvrit la boîte de Pandore. Aux expressions du patrimoine oral et aux traditions spectaculaires et populaires, reléguées, jusqu'alors au domaine du folklore, s'ajoutait l'immense domaine des savoir-faire.

Cette extension, diversement accueillie par les ethnologues et anthropologues, a provoqué un engouement populaire, médiatique et par conséquent politique pour ce patrimoine à la portée de tout un chacun. Depuis, une mobilisation des individus, groupes et communautés (trois termes récurrents dans la Convention de 2003) s'accentue et fait pression pour faire reconnaître par l'Etat et la communauté internationale toutes sortes de patrimoines. Les colloques, communications et déclarations se multiplient sur ce thème.

L'objectif de ce colloque est de faire le point sur les implications de cette nouvelle donne. Quelques uns des thèmes qui seraient abordés (la liste est non limitative) pourraient être : Jusqu'où étendre le champ du patrimoine ? Quel patrimoine faut-il protéger, sauvegarder ? Peut-on, doit-on, tout protéger, tout sauvegarder ? Nous avons délibérément choisi pour ce colloque d'y inviter des personnalités de la société civile qui ont, dans leurs écrits, déjà abordé ces thèmes de réflexion sous des angles différents. La diversité de leurs approches mériterait d'être réunie en un ouvrage qui serait ainsi le témoignage de l'état de cette réflexion en France aujourd'hui.

Avant-programme

Mardi 3 avril

Allocution d'ouverture du colloque : M. Francesco Bandarin, directeur général adjoint de l'UNESCO

1ère séance (de 9h à 13h)

Présidée par Mme Wanda Diebolt, secrétaire générale de l'Agence universitaire de la francophonie

- M. Jean Davallon, professeur responsable Equipe Culture et Communication, Centre Norbert Elias UMR 8562):
 Comment se fabrique le patrimoine ?
- M. Jérôme Fromageau, doyen de la faculté Jean Monnet Université Paris Sud) : Droit et patrimoine (évolution de la notion)
- M. Noé Wagener, attaché temporaire d'enseignement et de recherche à l'Institut d'études de droit public de l'Université Paris Sud): La relation entre les personnes publiques et la protection du patrimoine : approche juridique
- M. Mounir Bouchenaki, conseiller auprès de l'UNESCO et de l'ICCROM) : Les patrimoines et l'UNESCO
- M. Jean-Paul Demoule, professeur à l'Université de Paris 1, Institut universitaire de France, ancien président de l'INRAP): Patrimoine et archéologie

2ème séance (de 15h à 18h)

Présidée par Mme Séverine Cachat, anthropologue, directrice du Centre français du patrimoine culturel immatériel – Maison des Cultures du Monde à Vitré

- M. Yvon Lamy, professeur émérite de sociologie à l'Université de Limoges) : Le pouvoir de protéger : entre administration et association
- M. Louis Tornatore, socio-anthropologie, Université de Lorraine, Metz, IIAC-LAHIC, Paris): Le patrimoine, de "représenter" à "faire attention"
- M. Emmanuel Amougou Mball, sociologue, enseignant-chercheur UMR-CNRS 7218-LET/LAVUE, Paris): Les processus de patrimonialisation et réflexivité
- M. Michel Rautenberg, professeur de sociologie, Centre Max Weber, Université Jean Monnet, Saint-Etienne):
 Quelles patrimonialisations de l'urbain?
- M. Jean-Michel le Boulanger, maître de conférences en patrimoine université de Bretagne sud vice-président du Conseil régional de Bretagne chargé de la culture) : Patrimoines, identités et territoires, l'exemple de la Bretagne.
- M. Michel Colardelle, conservateur général du patrimoine, directeur des Affaires culturelles de Guyane):
 Patrimoines des Outre mer français: fausse ou vraie spécificité?

Mercredi 4 avril

3^{ème} séance (de 9h30 à 13h)

Présidée par Mme Anne-Sabine Sabater, conseillère pour la culture et la communication à la Commission nationale française pour l'UNESCO

- M. Georges Zouain, principal GAIA-heritage, PhD.Econ: Pour qui et pourquoi patrimonialiser?
- M. Cyril Isnard, investigador Auxiliar Cidehus Universidade de Evora) : S'approprier la patrimonialisation.
 Pratiques d'acteurs ordinaires
- M. Thierry Linck, directeur de recherche INRA): Economie et patrimonialisation: la construction des appropriations du vivant et de l'immatériel
- Mme Anne Ouallet, maître de conférence, Université Rennes 2, CNRS, ESO, UMR 6590): Manifestations culturelles et patrimoine, expériences africaines
- M. Joël Candau, professeur d'anthropologie à l'Université de Nice Sophia Antipolis) : Patrimoines (ou matrimoines) olfactifs ?
- Mme Aurélie Hervouet, doctorante en aménagement, UMR 5185. ADES, Bordeaux III): Patrimoine et habitat social

4ème séance (de 15h à 18h)

Présidée par Chérif Khaznadar, président de la Maison des Cultures du Monde / Centre français du patrimoine culturel immatériel, président du Comité culture et communication et vice-président de la Commission nationale française pour l'Unesco

- M. Mathieu Gigot (doctorant en géographie, Université François Rabelais, Tours): Patrimoine en action(s): un regard sur les politiques publiques patrimoniale
- M. Jean-Michel Lucas/Kasimir Bisou, maître de conférences à l'université Rennes 2): Ethique de l'universalité du patrimoine
- Mme Marie Gravari-Barbas, directrice de l'IREST Paris 1 Panthéon Sorbonne, coordinatrice de la chaire UNESCO Unitwin Culture, tourisme et développement): Tourisme et patrimoine, le temps des synergies
- Mme Véronique Zamant, doctorante en anthropologie et géographie urbaine à l'EHESS/LAA, Architecte DPLG-Urbaniste): Aux marges de la patrimonialisation
- M. Denis Cerclet (maître de conférence, département d'anthropologie et membre du cercle de recherches et d'études anthropologiques, Université Lumière Lyon 2): La patrimonialisation et après ?

Allocution de clôture du colloque : M. Jean Audouze, président de la Commission nationale française pour l'UNESCO